

De l'ordre dans les finances du ménage

Autor(en): **Erne**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **64 (1976)**

Heft 1

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-274394>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le budget familial



Nous reproduisons ci-contre une page de l'ouvrage de Mme J. Martignoni: «L'argent ferait le bonheur si...» sur un sujet fort sensible en janvier (et les onze autres mois de l'année). Edité par l'Association Suisse des clientes du commerce de détail.

Le budget, c'est l'état de prévision des recettes et des dépenses d'un ménage.

Etablir un budget, c'est faire la liste de ses revenus et de ses dépenses, de les équilibrer dans la mesure du possible.

Certaines dépenses sont prévisibles, d'autres le sont moins, il faut constituer une marge qui permette une adaptation pour les cas non prévus.

Bien des gens ont peur d'établir un budget. Ils ont un sentiment très net qu'en y regardant de près ils verront une froide réalité qui va les culpabiliser au moment où ils feront une «petite folie».

Toutefois il est une nécessité absolue si l'on veut, avec un seul salaire, une famille, l'inflation, la récession, faire face à tout.

A notre sens, il comprend trois phases bien distinctes:

Les frais fixes que nous appellerons «obligatoires»

Les frais non fixes que nous appellerons «nécessités»

Les frais non fixes que nous appellerons «tentations»



Sans paroles!

Ne faites pas comme eux! Regardez ensemble calmement la réalité. Il est possible qu'à l'examen de vos chiffres vous devrez faire des concessions multiples, renoncer à certaines habitudes, à des projets chers à votre cœur.

Seule une prise de conscience permet l'équilibre non seulement du budget, mais du foyer, de la famille. Chemin indispensable au bonheur.

DE L'ORDRE DANS LES FINANCES DU MÉNAGE

Le budget — chose indispensable

Pour évaluer la situation financière de la famille, mieux vaut renoncer à une minutie excessive, car plutôt que d'apporter des précisions, elle risque de provoquer des tensions. Ce qu'il faut, c'est un budget réaliste qui donne un aperçu de l'avenir financier. Seul un budget permet de juger si les dépenses sont adaptées aux moyens et si un achat envisagé est possible dans l'immédiat ou doit être différé. Rien ne sert de feuilleter un livre de comptes tenu avec soin et où le pain, le lait, la viande et les légumes figurent même dans des colonnes séparées, si l'on nous somme de payer une facture réglée depuis longtemps et qu'on ne retrouve plus la quittance. Un livre de comptes n'est pas une preuve de bonne gestion de l'argent du ménage. Il ne dit pas si tel ou tel jour il aurait mieux valu mettre au menu une viande particulièrement bon marché plutôt qu'un rôti de veau et, en le consultant, personne n'apprend si la ménagère a employé avec économie le détergent acheté ou si au contraire elle l'a gaspillé ou même utilisé à mauvais escient. Le budget est un instrument de planification qui nous évite de perdre la vue d'ensemble de la situation financière ou de dépenser trop, et ce n'est que grâce à lui que la famille peut discuter calmement des finances.

Un budget est basé sur les recettes et les dépenses mensuelles. On divisera en douze parts celles qui ne reviennent qu'occasionnellement ou

une fois par année mais qui sont assez importantes. La plus grande partie des dépenses concerne les engagements fixes (loyer, chauffage, énergie, téléphone, taxes pour la radio et la télévision, impôts, primes d'assurances, caisse maladie, abonnements et autres dépenses régulières telles que paiements à température, remboursement de dettes, aide à des membres de la famille, etc.) L'argent du ménage (nourriture, détergents, articles de toilette, réparations, nettoyage, menus achats et les «petites dépenses» de la ménagère) représente un poste important. Le budget comprendra ensuite l'argent de poche du mari, de la femme et des enfants. Ce qui reste sera mis dans les réserves, qui permettront de payer vêtements, nouvelles acquisitions, médecin, dentiste, école et formation, vacances, loisirs, cadeaux et imprévus. Elles alimenteront également l'épargne, qui risque d'être «oubliée» si on ne la fait pas figurer. Grâce au budget, on sait toujours où l'on en est et on peut au besoin «rectifier le tir» pour préserver l'équilibre financier.

Conserver les quittances

Les quittances sont la preuve authentique qu'une dette a été payée. Le délai de prescription n'est pas le même pour toutes les créances. En règle générale, il faut conserver tous les reçus pendant cinq ans. Pour les affaires immobilières, on aura soin de garder les quittances pendant le double de temps, le délai de prescription étant de dix ans, faute de

quoi on risque de devoir un beau jour payer une seconde fois une facture déjà réglée.

Dans les ménages où la femme travaille elle aussi, il faut conserver séparément les quittances des achats payés sur son revenu, et ce au-delà des délais légaux de prescription. Car lors des arrangements qui précèdent un partage successoral, quiconque prétend qu'un objet fait partie des apports de la femme doit en fournir la preuve. Le plus souvent, ce sera la femme, laquelle pourra s'assurer ses droits en présentant les quittances établies à son nom.

Intérêt annuel de 24 %

Le mode de règlement usuel dans le commerce de détail est le paiement comptant. La marchandise est remise dès que l'argent est dans la caisse. Quiconque paie sur facture mensuelle — par exemple des marchandises acquises avec une carte de crédit délivrée aux clients, de l'essence ou des boissons achetées à l'abonnement — ne doit pas oublier qu'au moment où le fournisseur a établi la facture pour les premières livraisons, il a octroyé un crédit de presque un mois. C'est pourquoi il faudrait payer sans délai ces factures, à moins qu'il n'ait été convenu autre chose. En général, les factures établies par les maîtres d'état sont payables dans les trente jours. Si l'on paie tout de suite, on peut déduire un escompte qui est de 2 à 3% suivant la branche, ou même supérieur dans quelques cas exceptionnels. Avant de payer, on peut sans hésiter demander au fournisseur quel est l'escompte accordé.

Il vaut la peine de faire usage de cette réduction de prix, puisqu'un escompte de 2% équivaut à un intérêt annuel de 24%!

Si la facture porte la mention «sans escompte», on peut parfaitement bien attendre un mois avant de payer. On contrôlera évidemment toutes les factures en les comparant avec les bulletins de livraison et on vérifiera si la somme de tous les postes est juste et si les salaires horaires des ouvriers ont été multipliés correctement par les heures de travail effectuées, au cas où le détail figure sur la facture. Une erreur peut toujours arriver. Si l'on a la certitude de s'être fait duper par le fournisseur, on le lui fera savoir aussitôt par lettre recommandée tout en déclarant qu'on va payer dans les délais le montant justifié, celui-ci étant dû de toute façon. Il est probable que le fournisseur entendra raison et renoncera à exiger le restant. Il n'en va pas de même si le fournisseur réussit à prouver que sa facture est fondée. On est alors obligé de s'exécuter. Mais il ne faut en aucun cas tarder à payer le montant qui ne fait pas l'objet d'un litige.

Dr Erne

Bulletin du Crédit Suisse, Septembre 1975

ON NE NAIT PAS FEMINISTE, ON LE DEVIENT

(Paraphrase de la célèbre déclaration de Simone de Beauvoir: «On ne naît pas femme, on le devient»)

A la question: comment êtes-vous devenue féministe? posée à Benoîte Groult, lors du débat de la Journée des femmes au Comptoir suisse de Lausanne, l'auteur de «Ainsi soit-elle» répondait ceci: *

«C'est presque une autobiographie que vous me demandez et au fond, je suis devenue féministe très tard; ce qui prouve l'impact d'une éducation de femme. Je crois que j'ai eu beaucoup de mal à devenir féminine quand j'étais jeune fille. Je n'avais pas une coquetterie naturelle; j'étais plutôt sportive; je crois que j'aurais aimé la mode d'aujourd'hui, unisexue, où l'on porte un blue jean et où on ne se fait pas remarquer. Or, j'étais dans une famille bourgeoise; j'avais une mère qui dirigeait une maison de couture; c'était la sœur de Paul Poiret; c'était l'élégance dans la famille. Et quand je suis allée à la Sorbonne, on m'a affublée d'un chapeau avec une voilette, j'en étais absolument malade, parce que quand on est jeune, on a envie de ressembler absolument à tout le monde, se fondre dans la masse; on n'aime pas être originale.

Ma mère me disait: si tu ne peux pas porter un chapeau à voilette, c'est que tu n'as pas de personnalité, parce qu'elle s'habillait d'une manière très excentrique. Donc, j'étais absolument «stressée» par cette éducation: comme je ne portais pas ce qui me plaisait, j'étais mal à l'aise, je marchais les pieds en dedans, les yeux baissés, j'avais peur que les hommes me trouvent ridicule; je l'étais certainement. Résultat: à 24 ans, je n'étais toujours pas mariée, ce qui commençait à être dangereux, et cette époque. Les amies de ma mère disaient: «Et alors, ta fille? Quoi de neuf?» Ça ne pouvait être qu'un homme, le neuf! Et ma mère disait tristement: «Elle poursuit ses études», comme si c'était vraiment un pis-aller.

Donc, j'ai eu un sentiment d'une jeunesse humiliée. J'avais une sœur, qui, au contraire, adorait la coquetterie, avait un charme très naturel. Elle, ça marchait très bien. Moi, ça ne marchait pas; et alors, je crois que j'en ai gardé une espèce de rancœur, qu'on m'ait forcée à ne pas être ce que je voulais.

Je crois que j'aurais été une très bonne camarade de sport: j'aimais le ski, j'aimais être en godillots de ski, me balader avec des garçons; mais, le bal, avec une indéfinissable,

des talons hauts! Je me tordais les pieds, j'étais mal à l'aise! On m'a donné des leçons de rumba, parce que je n'arrivais pas à danser la rumba! Je n'osais pas remuer. En réalité, ce n'est pas parce que j'avais de la raideur dans le corps; c'était dans ma tête; c'était une timidité, un côté timide, à l'idée d'être une marchandise exposée, qui devait trouver preneur.

C'était un temps où les mères étaient toujours au fond de la salle à regarder leurs filles; quand on revenait, elles disaient: «tu n'as pas dit un mot à ton danseur, comment veux-tu qu'il te réinvite? C'était une éducation, je crois, qui n'était pas si rare autrefois et qui sur certaines filles réussissait très mal.

J'ai fini par me marier, même plutôt deux fois qu'une, avouons-le, et je pense que quand j'ai vu la jeunesse de mes filles, leur liberté, la façon que j'avais de ne pas leur imposer une certaine tenue — j'ai une de mes filles qui s'habillait d'une façon que je trouvais absolument ridicule, mais je n'ai jamais voulu peser sur elle, en souvenir de ce que j'avais porté moi, entre 18 et 25 ans — quand, donc, j'ai vu leur liberté, je suppose qu'il m'est remonté au cœur toute cette jeunesse où j'étais d'abord une jeune fille à marier, où ce que je faisais comme études était secondaire, en attendant le prince charmant bien sûr, et petit à petit, cela m'est remonté, vers 40 ans, pas avant; il faut du temps pour se défaire finalement d'une éducation.

Ainsi soit-elle? Je l'ai commencé comme le roman de la condition féminine et pas tellement comme un livre féministe. Plus je l'écrivais, plus je découvrais que c'était nécessaire d'être féministe. Je n'avais pas compris au fond, ce qui m'était arrivé; j'avais perdu des années de ma vie à essayer de me conformer à un modèle qui ne me convenait pas. Je crois que c'est comme ça que je suis devenue féministe et je crois que beaucoup de femmes le sont sans le savoir aussi.»

S. Ch.

* Enregistrement aimablement prêté par les auteurs des émissions Réalités, que nous remercions vivement.

Un coin pour le dire

Bravo Bernadette!

Le mensuel «Femmes Suisses» venait de paraître: je le lisais dans mon bistro matinal quand soudain j'entendis une exclamation provenant de la table voisine: «Cette Bernadette, quel battant!» Je ne pus qu'acquiescer: en effet Bernadette, notre rédactrice en chef, est un crack. A côté l'enthousiasme montait: «Quelle classe, quel style!». C'est vrai, me disais-je, son style est très personnel et ses articles bien tournés. «Elle fonce, mais tout en souplesse» et c'est juste, notre rédactrice en chef allie la fermeté à un grand sens des nuances. Ayant terminé mon café, je buvais du petit lait, enchantée de penser que justice était rendue à notre cher journal, quand je surpris: «Bien sûr qu'avec ses 70 kilos...». Mon sang ne fit qu'un tour: obèse, notre fine petite Bernadette?... «et ses 1 m. 73...» j'allai protester, stupéfaite, quand soudain je compris: c'était le Critérium de la première neige à Val d'Isère et c'était Bernadette Zurbriggen! Bravo Bernadette!

La Pipelette